

L'édition 2020 du Prix national de la construction bois est lancée !

Événements du bâtiment | 06.01.20



Du 6 janvier au 28 février 2020, architectes, maîtres d'œuvre, constructeurs et maîtres d'ouvrage sont invités à se présenter à la 9e édition du Prix national de la construction bois. Organisé chaque année, le concours met en lumière « l'excellence » de la filière forêt-bois et récompense des ouvrages remarquables. Cette année, le jury sera non seulement attentif à l'utilisation des matériaux biosourcés mais également à la performance énergétique du bâtiment.

Le Prix national de la construction bois revient pour une 9^e édition. Cette année encore, 7 catégories sont proposées :

- ▶ Travailler – Accueillir (bureaux, lieux d'accueil du public)
- ▶ Apprendre – Se divertir (établissement scolaire, culturel, sportif et loisirs)
- ▶ Habiter ensemble (logement collectif et groupé)
- ▶ Habiter une maison
- ▶ Réhabiliter un équipement (rénovation, réhabilitation, extension-surélévation)
- ▶ Réhabiliter un logement (extension-surélévation, rénovation, réhabilitation)
- ▶ Aménager l'intérieur (agencement, mobilier) / l'extérieur.

Le concours est ouvert aux architectes, maîtres d'œuvre, constructeurs et maîtres d'ouvrages « *désirant proposer une ou plusieurs de leurs réalisations révélant le potentiel du matériau bois dans la construction, la rénovation ou la réhabilitation* », souligne un communiqué.

Les candidatures sont possibles dès aujourd'hui et jusqu'au 28 février 2020 depuis la page www.prixnational-boisconstruction.org.

L'efficacité énergétique au cœur du concours

Si le concours récompense chaque année des ouvrages faisant la part belle au bois, le jury sera cette année très attentif à l'efficacité énergétique des bâtiments en compétition. En effet, outre l'inventivité, le potentiel, la fonctionnalité, le rôle social et l'intégration des réalisations dans leur environnement, les jurés accorderont une grande importance à leur performance. « *Avec la finalisation de la RE 2020, tous les acteurs de la construction et de l'aménagement sont confrontés à un enjeu majeur : concevoir et démontrer la viabilité de bâtiments et aménagements publics et privés de plus en plus vertueux* », signale un communiqué.

Parmi les grands critères de sélection, on retrouve ainsi : la qualité architecturale et l'insertion paysagère de la réalisation, la performance énergétique du bâti, la créativité et l'innovation portées par les concepteurs, l'approche économique, l'emploi d'essences locales ou encore la performance technique mise en œuvre.

Le concours organisé par France Bois Régions, avec le soutien financier du Codifab, de France Bois Forêt, du VIA et de PEFC France, aura pour marraine 2020 Dominique Gauzin-Müller, universitaire, architecte, spécialiste de l'architecture écologique. La présidence du jury est confiée à Christophe Aubertin, lauréat 2019 pour l'extension d'une maison de retraite à Vaucouleurs, dans la Meuse.

Calendrier prévisionnel :

- ▶ Du 6 janvier au 28 février : appel à candidatures
- ▶ Du 2 au 27 mars : organisation des jurys régionaux
- ▶ 28 avril : organisation du jury national
- ▶ Fin juin : cérémonie de remise des prix.